



AVIS D'ENQUÊTE DE CLASSEMENT

Le **PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR** informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 7 juin 2017, à une enquête publique sur le classement du **CHEMIN DES PINS**, à NICE, dans le réseau des voies métropolitaines.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés au :

Territoire Centre Est et Trois Collines – 14 avenue du Monastère – 06364 Nice Cedex 4

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

du 12/09/2017 au 27/09/2017 inclus

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 15h45.

En outre, Monsieur Hugues KRAL, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra les observations du public, à l'adresse ci-dessus mentionnée :

le mardi 12 septembre 2017, premier jour de l'enquête,
et le mercredi 27 septembre 2017, dernier jour de l'enquête,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Territoire Centre Est et Trois Collines – 14 avenue du Monastère – 06364 Nice Cedex 4), qui les joindra au registre.